



Prestations de sécurité diverses pour l'ensemble des sites de Nantes Université

Annexe 2 – Prestations de gardiennage et de surveillance des
sites de Nantes Université à Saint-Nazaire (44)

Procédure 26006AC

Lot 2 : Campus de Saint-Nazaire

Modalités d'intervention des agents de prévention et de sécurité :

Campus HEINLEX, au 58 rue Michel Ange 44600 Saint-Nazaire.

CRTT au 37 Bd de l'Université, 44600 Saint-Nazaire

ALGOSOLIS, Rue du Campus, 44600 Saint-Nazaire

La prestation de sécurité est réalisée par des agents disposant des qualifications d'agent de prévention et de sécurité (TFP APS), auxquelles s'ajoutent des compétences complémentaires notamment :

- La capacité à gérer des situations sensibles et conflictuelles
- La gestion des mouvements de foule (facilitation / régulation)
- Inspection /filtrage

Les missions consistent à :

- Des rondes d'ouverture et de fermeture du campus
- Présence continue sur le site
- Des rondes nocturnes de sûreté
- Interventions sur alarme

Rondes d'ouverture et de fermeture

Procéder à des rondes d'ouverture et de fermeture de l'ensemble des portes, portails et portillons donnant sur l'extérieur pour l'ensemble du campus :

Les prestations d'ouverture et de fermeture sont à réaliser du 1 janvier au 31 décembre inclus hors 5 semaines de fermeture administrative de l'établissement dont le planning sera fourni au titulaire chaque année.

La prestation d'ouverture doit être effectuée de 6h00 à 7h00, du lundi au samedi. La prestation de fermeture doit être effectuée de 19h30 à 21h00, du lundi au vendredi, et de 13h à 14h le samedi (sur demande, environ 10 fois/an).

La prestation de fermeture comprend un contrôle périmétrique des bâtiments, le contrôle de la fermeture des ouvrants (portes, fenêtres), de la vérification d'extinction des lumières et du contrôle de l'absence de personnes dans les locaux, ainsi que la mise sous alarme des bâtiments.

Procéder à une présence continue de sûreté

La prestation de surveillance est à réaliser du 1 janvier au 31 décembre inclus, du lundi au vendredi, de 09h00 à 21h00, hors 5 semaines de fermeture administrative de l'établissement.

L'agent devra être titulaire d'un TFP-APS.

Il devra assurer des rondes de sûreté sur l'ensemble des bâtiments du campus, et interagir de façon régulière avec les agents d'accueils de Nantes Université.

Il devra être réactif pour faire remonter tout problème rencontré lors de sa prestation.

Il fera les fermetures du campus (voir supra)

Rondes nocturnes de sûreté

Procéder à des rondes de sûreté sur le site universitaire :

La prestation de rondes de sûreté sera réalisée du 1 janvier au 31 décembre inclus, les samedis, dimanches, et jours fériés. Ainsi que tous les jours durant les 5 semaines de fermeture administrative de l'établissement dont le planning sera fourni au titulaire chaque année.

Les rondes de sûreté sont à effectuer en horaire aléatoire de nuit sur l'ensemble du site, à raison d'une ronde par nuit.

Interventions sur alarme

À tous moments, les agents de sûreté seront amenés à procéder à des levées de doute sur demande du client et des interventions sur alarme sur appel de la télésurveillance.

Ces levées de doute peuvent porter sur n'importe quel bâtiment du campus au sein de l'emprise universitaire :

- Campus HEINLEX, au 58 rue Michel Ange 44600 Saint-Nazaire.
- CRTT au 37 Bd de l'Université, 44600 Saint-Nazaire
- ALGOSOLIS, Rue du Campus, 44600 Saint-Nazaire

Ces interventions peuvent avoir lieu toute l'année, 24h/24 et 7j/7.